



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Soudan

Question écrite n° 49398

## Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le sort réservé au peuple nouba du Soudan, par le Gouvernement de Karthoum. Divers témoignages (comme celui de la journaliste britannique Julie Flint ou des membres de l'association Nuba Mountains Solidarity Abroad) mettent en lumière les persécutions dont cette population est victime. Ces persécutions s'apparentent à un génocide. C'est pourquoi, elle lui demande de l'informer sur les prises de position de la France sur l'attitude du Gouvernement de Karthoum face à ce peuple, ainsi que sur le soutien ambigu des compagnies pétrolières américaines.

## Texte de la réponse

Les monts Nouba constituent, géographiquement et culturellement, une zone de transition entre le nord du Soudan et le sud du pays, où a pris naissance la guerre civile opposant principalement l'Armée de libération populaire du Soudan (APLS) de John Garang et les groupuscules qui lui sont alliés à l'armée régulière et aux milices progouvernementales. A partir du milieu des années quatre-vingt, le contrôle des monts Nouba a constitué un enjeu du conflit. A l'armement de milices arabes progouvernementales a répondu une extension de l'implantation de l'APLS, représentée dans cette région par le groupe de Youssef Kuwa. Les populations ont été la principale victime de cette guérilla, qui s'est traduite par des déplacements importants, notamment vers la périphérie de la capitale, ainsi que par des exécutions et des bombardements de civils. La France a, comme les autres membres de la communauté internationale, appelé à plusieurs reprises les parties à rechercher une solution politique et pacifique au conflit et à instaurer un cessez-le-feu global illimité dans le temps de l'espace. Elle fait partie du Forum des partenaires de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), lequel soutient activement les efforts de médiation entrepris depuis 1992 par cette organisation régionale afin de trouver une solution à la crise soudanaise. La question du conflit interne soudanais est en outre abordée dans le cadre de réunions de dialogue organisées à Khartoum entre les représentants des pays membres de l'Union européenne et les autorités soudanaises et qui ont notamment pour objet d'étudier l'évolution de la situation tout en encourageant les autorités soudanaises à rechercher une solution négociée au conflit. Par ailleurs, si la présence de compagnies pétrolières étrangères dans le sud du Soudan a pu faire objet de critiques, leur implication active dans le conflit n'a jamais pu être clairement établie.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Boutin](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49398

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 juillet 2000, page 4305

**Réponse publiée le** : 25 septembre 2000, page 5507